

Privilège—M. Toupin

● (1500)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je m'occupe, de concert avec le député de Central Nova, le ministre du Revenu national, de questions importantes, à savoir la société Hawker Siddely qu'on pourra maintenant sauver. Quelque 400 à 450 employés sont sur le point d'être rappelés au travail dans Central Nova, à l'heure actuelle.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: La seconde phase du projet, qui garantira des emplois durables à long terme au coeur de la circonscription de Central Nova, dans le comté de Pictou, va bon train et sera terminée dans le délai fixé de six mois. On garantira ainsi l'avenir de l'industrie en question dans la circonscription de Central Nova.

Nous avons créé un fonds de développement du comté de Pictou de 10 millions de dollars, afin d'attirer de plus petites entreprises dans le comté. En outre, on a, enfin, conclu un accord de 40 millions de dollars sur le réseau routier, qui permettra de favoriser le tourisme dans la région.

Nous avons bien d'autres projets que j'annoncerai lorsque je me rendrai là-bas dans trois semaines, le 17 novembre.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE À HALIFAX

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Vendredi dernier, le premier ministre pouvait soit rencontrer les gens de Central Nova, les chômeurs de Central Nova, soit les conservateurs nantis du Club des 500. Vous aviez un choix, monsieur le premier ministre; le premier ministre avait un choix...

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: J'invite le député de Nickel Belt à poser sa question.

M. Rodriguez: Pourquoi le premier ministre a-t-il choisi de rencontrer les aristocrates conservateurs nantis du Club des 500 plutôt que les chômeurs de Central Nova qui manifestaient?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, en fait, mon honorable collègue est tout à fait dans l'erreur. Il y avait bien quelques manifestants à l'extérieur de l'hôtel, mais je n'ai pas hésité à aller les rencontrer.

Toute personne intelligente sait pertinemment que les intéressés n'étaient pas représentatifs du comté de Pictou ni de la circonscription de Central Nova, mais je suis allé leur parler quand même. J'ai également rencontré de simples citoyens qui soutiennent le parti conservateur.

M. Broadbent: De simples citoyens!

M. Mulroney: Oui, la plupart d'entre eux n'ont pas les moyens d'imiter les Travailleurs canadiens de l'automobile, qui ont versé 26 000 \$ au NPD. Ce sont de petites gens.

Permettez-moi de dire à mon collègue que je ne m'excuserai jamais de rencontrer de simples citoyens qui entendent appuyer démocratiquement un parti politique canadien.

M. le Président: Je tiens à signaler à la Chambre que le député de Terrebonne souhaite donner une explication sur un fait personnel.

* * *

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA DÉCISION DU DÉPUTÉ DE TERREBONNE DE SIÉGER À TITRE DE DÉPUTÉ INDÉPENDANT

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, je suis venu en politique avec beaucoup d'idéalisme et empreint de cette recherche de la justice et du bien commun. J'avoue certes que le cheminement que je connais n'est pas facile. Je suis un progressiste et un social-démocrate qui combattra pour ses idées jusqu'au bout de ses énergies et qui ne se sentira redevable qu'à ses concitoyens. Lorsqu'une injustice, une inéquité ou un danger quelconque s'amorce envers mes concitoyens ou au regard de la démocratie et de la liberté que nous avons dans notre pays, aucun parti politique ne me forcera à me taire sous peine d'expulsion.

Mon chef m'a désavoué publiquement et privément pour avoir dénoncé un groupuscule d'extrême gauche qui représente un danger pour nos valeurs démocratiques au pays et pour avoir proclamé tout haut que ce groupuscule emploie des méthodes non démocratiques et s'oppose, dans les faits, à la reconnaissance du caractère distinct du Québec et à la Loi 101. Je persiste à le crier très fort et je mets en garde les citoyens québécois et canadiens. Le désaveu de mon chef ne me laisse pas de choix. Je dois être logique avec moi-même et accepter les conséquences de mes actions.

J'ai cependant deux questions à poser à mon chef: Pourquoi m'a-t-il accepté au sein de son parti? Me pensait-il assez naïf pour ne pas m'apercevoir de ce qui se passait dans son parti?

Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de soulagement et c'est une délivrance pour moi d'annoncer à cette Chambre que je quitte les rangs du Nouveau parti démocratique.

Je continuerai à combattre à titre de député indépendant pour la justice sociale, la justice fiscale, conformément aux principes de la social-démocratie et de l'humanisme politique. Je continuerai à donner l'heure juste à mes concitoyens. Et enfin, je tiens à préciser à cette Chambre que je suis et que je serai toujours Québécois avant d'être Canadien.